



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

**Sur 19 personnes  
présentes vendredi  
matin :**

- 16 ont dit oui
- 3 ont dit non

**Soit 84,21%  
favorables à la  
signature de  
l'accord....**

**Il y a urgence à  
revoir les normes  
qui servent de base  
au calcul de  
distribution des OS,  
NSF et autres PPI !**

**La confiance ne se  
décrète pas. Elle se  
construit par  
l'écoute et le  
dialogue !**

**DSCC/91**

Juin -2018

**Suite à la consultation CFDT du 29 juin**

## **84,21% du personnel présent donne quitus à la CFDT pour signer l'accord !**

*L'action de la CFDT a permis de faire évoluer positivement le dossier de la réorganisation. Mais avant d'engager notre signature au bas d'un projet d'accord, la CFDT a voulu présenter auprès du personnel directement concerné, les résultats de la négociation, positifs et négatifs, sans oublier les points de vigilance futurs afin que chacun puisse s'exprimer en son âme et conscience....*

*Ce qui fut fait le vendredi 29 juin et votre vote est clair et net ! La CFDT engagera donc sa signature, ce qui signifie un suivi de la mise en œuvre de la réorganisation, le respect des engagements actés par les parties signataires, une implication plus forte par le biais de la commission de suivi.*

### **Les points positifs**

- ✓ Une organisation du travail et des tournées figée pour deux ans avec précision des Travaux Intérieurs et Extérieurs communs aux mêmes agents.
- ✓ Le paiement d'une prime exceptionnelle de 630€ pour tout le monde.
- ✓ Réduction de la sécabilité accompagnée d'une montée en compétence des FSE (FE ou FQ).
- ✓ Une promotion en 1.3 et deux en 2.1
- ✓ Pas de perte de tournée

### **Les points positifs**

- ✓ La disparition de la position « Sénior »

### **Les points de vigilance**

- ✓ Le remplacement de l'agent de cabine qui part en juillet 2019
- ✓ Le respect de la nouvelle fiche de poste des FQ
- ✓ **La prise en compte des PPI et des OS** : sous quelle forme ont été comptés les PPI sachant qu'un grand nombre ne se distribuent pas comme des OO mais nécessitent une ouverture de BAL voir un Avis de Passage ?
- ✓ **Revendication CFDT** : la rétroactivité de la prime de 7€ de l'accord national pour les facteurs polyvalents
- ✓ **Revendication CFDT** : établir les fiches de missions ou fiches de postes pour les positions en PTA (agents et chef d'équipe).

*Une signature engage ! Elle n'est pas un chèque en blanc, un solde de tout compte mais un moyen supplémentaire de contrôler la mise en œuvre de la réorganisation. L'action syndicale continue et trouve un nouveau moyen d'appui grâce à cet accord. A nous, à vous d'être vigilants et de demander la réunion d'une commission de suivi dès que cela sera nécessaire !*

**Soutenez notre action !**

**Parce que nous soutenir, c'est vous renforcer !**